

BULLETIN D'INSCRIPTION TRAIL DE LA VALLEE DU FION

MERCREDI 1ER MAI 2024

N° de dossier – ne rien inscrire

N° licence F.F.Athlétisme : _____ Club FFA : _____

Club - challenge Entreprise : _____

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Sexe : masculin féminin

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél : _____ Mail : _____

Je m'inscris pour :

Trail de 20 km 14 € (+ 3 € sur place le 1er mai)

Trail de 10 km 11 € (+ 3 € sur place le 1er mai)

Randonnée de 10 km 5 € - 12 ans gratuit

Règlement : mettre la ou les sommes totales

ESPECES : _____ €

CB : _____ €

CHEQUE : _____ €

Chèque à l'ordre du COCA.

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

♦ d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte) ne sont pas acceptées ;

♦ ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée(*), sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;

♦ ou d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

♦ Ou un questionnaire de santé (disponible sur le site www.cocaa-chalons-athle.fr) pour les mineurs.

OBLIGATOIRE UNIQUEMENT POUR LA PARTICIPATION AUX TRAILS DE 10 ET 20 KM - Autorisation du tuteur légal pour les mineurs sauf si inscrit par club FFA.

Je déclare avoir pris connaissance **du règlement des épreuves** sur le site internet du club (www.cocaa-chalons-athle.fr rubrique trail de la vallée du fion) **et l'accepter.**

Date : _____ : _____ : _____

Signature (parent ou tuteur pour les mineurs)

Tout bulletin d'inscription non daté et signé, non accompagné des justificatifs demandés et du règlement des frais d'inscription ne pourra être pris en compte. A retourner par mail à

cocaachalons@gmail.com ou par voie postale à :

**COCAA - trail du 01/05/2024 - 15 rue Lemoine
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE**

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE